

M. l'Orateur: Je déclare la motion adoptée sur division.
(La motion est adoptée.)

MOTION D'ADOPTION DU CRÉDIT 20, MINISTÈRE DES
FINANCES

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor)
propose:

Que le crédit 20, au montant de \$761,000 du ministère des Finances, pour les assurances—dépenses du programme, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973 (moins les sommes votées au titre des crédits provisoires), soit adopté.

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: Sur division.

M. l'Orateur: Je déclare la motion adoptée sur division.
(La motion est adoptée.)

M. McCleave: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je crois que la Chambre est maintenant d'avis qu'afin d'épargner les cordes vocales de Votre Honneur, il serait plus simple de donner les numéros précédant les crédits; je crois que les députés pourraient suivre Votre Honneur.

MOTION D'ADOPTION DU CRÉDIT 25, MINISTÈRE DES
FINANCES

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor)
propose:

Que le crédit 25, au montant de \$441,000 du ministère des Finances, pour la Commission du tarif—dépenses du programme, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973 (moins les sommes votées au titre des crédits provisoires), soit adopté.

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: Sur division.

M. l'Orateur: Je déclare la motion adoptée sur division.
(La motion est adoptée.)

MOTION D'ADOPTION DU CRÉDIT 1, MINISTÈRE DES
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor)
propose:

Que le crédit 1, au montant de \$11,161,800 du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, pour l'administration—dépenses du programme, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973 (moins les sommes votées au titre des crédits provisoires), soit adopté.

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: Sur division.

M. l'Orateur: La motion est adoptée sur division.
(La motion est adoptée.)

MOTION D'ADOPTION DU CRÉDIT 1, MINISTÈRE DES
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor)
propose:

Que le crédit 5, au montant de \$227,338,000 du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, pour les affaires indiennes et esquimaudes—dépenses de fonctionnement, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973 (moins les sommes votées au titre des crédits provisoires), soit adopté.

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion.

Des voix: Sur division.

M. l'Orateur: La motion est adoptée sur division.
(La motion est adoptée.)

MOTION D'ADOPTION DU CRÉDIT 20, MINISTÈRE DES
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor)
propose:

Que le crédit 20, au montant de \$25,584,000 du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, pour le développement du Nord canadien—dépenses de fonctionnement, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973 (moins les sommes votées au titre des crédits provisoires), soit adopté.

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: Sur division.

M. l'Orateur: La motion est adoptée sur division.
(La motion est adoptée.)

MOTION D'ADOPTION DU CRÉDIT 65, MINISTÈRE DES
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor)
propose:

Que le crédit 65, au montant de \$27,598,900 du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, pour la conservation—dépenses de fonctionnement, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973 (moins les sommes votées au titre des crédits provisoires), soit adopté.

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: Sur division.

M. l'Orateur: La motion est adoptée sur division.
(La motion est adoptée.)

MOTION D'ADOPTION DU CRÉDIT 1, MINISTÈRE DE
L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor):
propose:

Que le crédit 1, au montant de \$44,812,000 du ministère de l'Industrie et du Commerce, commercial et industriel—dépenses